

Compte rendu du CSAL extraordinaire du 26 juin 2024

SYNDICAT	REPRESENTANT TITULAIRE			REPRESENTANT SUPPLEANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	Laurent BOURGOIN	Présent / Excusé	OUI / NON	David LAGRANGE	Présent / Excusé	OUI / NON
	Didier MANTELET	Présent / Excusé	OUI / NON	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / Excusé	OUI / NON	Didier ROUAU	Présent / Excusé	OUI / NON
CGT	Franck SENEÉ	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Gilles GRIS	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Laetitia LEJEUNE	Présent / Excusée	OUI / NON	Jean-Baptiste CARPENTIER	Présent / Excusé	OUI / NON
	Patricia DAVANTURE	Présent / Excusée	OUI / NON	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Christophe RENARD	Présent / Excusé	OUI / NON	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom : Expert	Présent / Excusé
Olivier FAURIEL	Présent / Excusé	Régis BAC	Présent / Excusé
Lucile LEVEQUE	Présente / Excusée	Stéphane GROLLIER	Présent / Excusé
Karine SIMONNOT	Présente / Excusée		Présent / Excusé
Valérie RAVET	Présente / Excusée		Présent / Excusé
Corinne LECOCQ	Présente / Excusée		Présent / Excusé
	Présent / Excusé		Présent / Excusé

Instance en visioconférence

- 1- Secrétaire Adjoint : Solidaire Christophe RENARD

Déclaration Liminaire : CFDT

A la suite de la déclaration de la CFDT qui demande une nouvelle fois un ajustement des instances et qu'une charte soit écrite afin d'améliorer le dialogue social.

La CFDT propose aux autres OS de participer à la rédaction de cette charte, et que des réunions spécifiques soient planifiées pour discuter des différents points du pacte social.

A la demande du DT, Mme SIMONNOT planifiera ces réunions en RST en accords avec les OS. Celui-ci indique qu'il est complètement d'accord de parler du point 1.7 du pacte social (Réalisation d'étude impact RH dans le cadre d'une réorganisation).

Intervention de la CFDT pour rappeler qu'il n'y a pas qu'un seul point sur le pacte social, mais que celui-ci contient 60 pages.

La CFDT indique que cette déclaration fait office de demande d'ajustement des instances réclamé depuis début 2023.

- 2- Tableau de suivi de décision :

Demande de la CGT de supprimer des points anciens qui n'ont pas été traités.

Bilan sur l'auto-éclusage 2023 sur le Bourgogne, ce fera au prochain CSAL de septembre.

Hygiène et sécurité au sein de l'établissement, une demande est faite pour qu'une présentation des moyens (effectifs et matériels) soit faite. Le sujet sera traité en CLSSCT.

Point pour information

- 1- Déploiement du nouveau système financier SIF : (experts : S GROLLIER, R BAC et C LECOCQ)

Le but de ce déploiement est d'harmoniser les pratiques entre le siège et les différentes DT.

Le logiciel SICAVE est fin de vie et sera supprimé pour être remplacé par PEP qui sera déployé à partir du 1^{er} janvier 2025. L'administration indique un gain de fiabilité et d'échange de données.
Les formations en UTI seront à partir d'octobre 2024 jusqu'à janvier 2025 sur le PEP Premium.
Aucune modification sur les organisations de cette filière actuellement en place à la DTCB, mais sûrement une modification des périmètres des missions.

2- Questions diverses :

Problème d'utilisation des tablettes sur le Bourgogne dans le cadre de la GH, la question sera posée au SEMEH.

Depuis la mise en place du RIVE, des tensions apparaissent entre les agents à propos de l'attribution ou non des primes, les cas doivent être remontés au SG qui étudiera chaque cas.

La CFDT remonte une nouvelle fois, les problèmes d'adresses électroniques génériques qui ne fonctionnent pas et rappelle au DT que son mail concernant la perte d'un agent n'est pas parvenu. Une mise à jour est demandée, elle devra être réalisée par le service du SG.

La CFDT demande des précisions concernant les événements climatiques du 20 au 24 juin sur l'UTI NY, La SG nous informe avoir eu un état des lieux du responsable de l'UTI. La SG nous présente un retour de l'UTI.

La CFDT déplore qu'aucun retour concernant la partie Nivernais n'ait été présenté.

Demande d'une présentation du mode opératoire « gestion de crise ». Le DT informe que ce point se fera dans un prochain CSAL.

Point CFDT :

Echange tendu avec le DT, il ne faut pas que subsiste d'ambiguïtés, un accord en national (pacte social) a été signé entre la direction et deux organisations syndicales (CFDT et FO). Le DT ne semble pas le connaître en détail ainsi que sa mise en application en local.

La CFDT est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre